CONDITIONS :

ABONNEMENT

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois ou par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne tendra pas la feuille à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué tant que les comptes arriérés ne seront payés. Les abonnés qui voudront quitter, leur abonnement devront en donner avis par écrit une semaine avant que le terme de leur abonnement se prolongera.

ANNONCES—Une piastre par ligne pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes en sous.

Annonceurs pour l'année sur abonnés—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, hôtels et Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, Bals, les agens pour navires, détrimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 200.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bœufs, meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bienfaisance &c. &c., seront payés au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Insertion de $5 pour, cent sous faite aux annonces, aux abrégés, aux Rég. des Testaments, et aux Mariages, sur les annonces de ventes d'immeubles, et Bateaux pour cent sous des annonces de ventes de bien meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves et égarés &c. &c., lu seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Toute Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Textes et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BATEAU DE PASSAGE.
Pour Pittsburg.

Le beau à vapeur neuf et magnifique Oronoko, capitaine George Young, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus et pour Vicksburg, Memphis, Louisville, Cincinnati, et les ports intermédiaires, et partira le 20 du courant. Pour fret ou passage, ayant des emménagements du premier ordre, et cabines étant entièrement divisée en chambres privées, s'adresser à bord vis la rue de la Douane ou à

PIERCE, SHANNON & FRERES.
18 janv rue Gravier No. 26

BATEAU DE COMMERCE.
Pour Nashville et ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur neuf, sur-fin d'un haut tirant d'eau Logansport, capitaine Leopolds, partira pour le port ci-dessus samedi 20 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagements, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane ou à

PIERCE, SHANNON & FRERES.
18 janv rue Gravier No. 26

Ce bateau ne tirant que très peu d'eau, pourra aussi être arrêté par les basses eaux atteindre Nashville.

MALLE DES ETATS UNIS
Magnifique bateau de passage.

Le bateau à vapeur neuf Gen. Gaines, capitaine V. Boys, partira pour Louisville et Cincinnati samedi le 20 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagements, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane ou à

PIERCE, SHANNON & BROTHERS
18 janv rue Gravier No. 26

LE STEAMER REMORQUEUR CONDAR
CAPITAINE EDMUND GRAY.

Ce steamer régulièrement se remorquera les bâtiments de toutes dimensions, de ce port aux Natchez, Rodney, Grand-Gulf, Vicksburg, ou à la Balise; il fera régulièrement le trajet entre ce port et Vicksburg, excepté lorsqu'il aura à se rendre à toute au bas du fleuve. Ce steamer a été construit expressément pour remorquer les navires, et a été employé à remorquer les gros bateaux sur la rivière de l'Ohio. S'adresser au capitaine à bord ou à

FRANCIS TURNER & Co.
Rue Poydras, No. 34.

N. B. L'ardoise du CONDAR est placée au magasin de Palmer & Johnsons, No. 250, rue de la Vieille-Levée.
18 jan—1m.

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas.)
Et tous les Ports Intermédiaires.

Le bon marcheur AJAX, capitaine Gaspard Baier, sera prêt à recevoir du fret ce mercredi, et partira pour les ports ci-dessus, samedi à dix heures du matin; pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

DURRIVE & DE BLANC,
17 jan 42 et 43, Nouvelle Levée.

PAQUEBOTS HEBDOMADAIRES
POUR LAFOURCHE.

Le bateau à vapeur bien étanche et bien marché de Martinet, capitaine Chauvin, fera chaque semaine le trajet régulier entre ce port et la Fourche intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

F. JOURDAN.

Le bateau à vapeur étanche et bien connu Revenue, capt. Moore, fera aussi constamment le trajet entre ce port, Lafourche intérieure et tous les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. JOURDAN
16 janv—27 rue Front Levee No. 7

POUR LE BAYOU SARA.
Deux fois par semaine—Passant par la Malle.

Le beau-à-vapeur BRILLIANT, capitaine Thos Gibbs, partira régulièrement pour le port ci-dessus les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, à Pointe Coupée, Donaldsonville, Nouvelle Rivière, Bayou Goula, à la Point d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah les lundis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N. B. Tout le fret débarqué devant les habitants ne sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par ceux qui l'embarquera, et le consignataire n'en répond à bord.
13 jan—a

MALLE DES ETATS-UNIS
Pour Pittsburg, Cincinnati, Louisville, et tous les ports intermédiaires.

Le steamer Savannah, fin marcheur, capitaine D. Fripp, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira samedi au soir 20 du courant. Pour fret du reste ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser à bord, vis à vis du wharf de la rue Poydras, ou à

BOGERT & HAWTHORN.
16 janv rue Gravier No. 63.

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

Le départ de départ est fixé, pour toute la saison, au Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire chargé de plein ou sur fret.

Navire Orleans capt. S. Sears, 599 tonneaux 27 nov.
" Alabama " C. D. Berry, 474 " 11 déc.
" Arkansas " J. J. Deans 587 " 25 déc.
" Saratoga " W. Hathaway 543 " 9 janv.
" Nashville " D. Jackson, 540 " 23 janv.
" Kentucky " J. Bulkley, 629 " 6 fév.

Ces navires sont tous de 1re. classe, doublés et chevillés en cuivre; construits à New-York pour ce service, ils ne calent que peu d'eau et passent la barre sans y être retenus. Des capitaines ont tous une grande expérience de la mer et les navires sont remarquables par un descendant soit en remontant le fleuve. Les emménagemens sont fort beaux et les provisions abondantes. Le prix du passage à la chambre est de $90 sans y comprendre vins ou liqueurs. Il n'est pas fourni aux officiers du bâtiment ou à l'équipage aucun vin ou liqueur ou boisson quelconque. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANKLIN AMES & Co.
No. 48 rue du Camp.

N. N. Les bâtimens ne sont point responsables de la casse des verreries, poteries, marbres ou granit; de la rouille du fer ou de l'acier; ni de la perte de tout poinçon ou ballot, à moins que ce dommage ou perte n'ait été signé par les agents.
11 nov—27

POUR LE HAVRE—Le navire français fin voilier, PAULINE, capitaine Gamain, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour fret de 250 tx. s'adresser au capitaine à bord ou à

A. QUERTIER & ALBERT.
17 jan 26, rue St. Louis.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier Oscala, capitaine Powder, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de la place, s'adresser à

L. H. GALE.
17 janv rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier Levant, capitaine Barrett, partira sous peu. Pour fret de 150 à 200 tonneaux de coton, s'adresser à

LEVI H. GALE.
17 janv rue de la Commune No. 93

A VENDRE.

La goélette GENERAL DEKALB, du port de 70 tonneaux, construite dans le New-Jersey en 1830, avec de bons matériaux; elle tire 5 pieds d'eau, étant chargée et porte environ 700 barils ou 140 boucaudes de sucre. Elle vient d'être réparée en entier et en parfait état pour vivre de tout, s'adresser à bord, rue de la rue Conti, en face de la ville, ou au No. 47, Levée.

J. G. ROWLAND.
16 jan

POUR LE HAVRE.

La barque Dromo, de marche supérieure, capitaine Hygens, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste du frêtou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

FOURDAN.

Le bateau à vapeur étanche et bien connu Revenue, capt. Moore, fera aussi constamment le trajet entre ce port, Lafourche intérieure et tous les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. JOURDAN
16 janv—27 rue Front Levee No. 7

POUR LE BAYOU-SARA.

Deux fois par semaine—Passant par la Malle.

Le bateau-à-vapeur BRILLIANT, capitaine Thos Gibbs, partira régulièrement pour le port ci-dessus les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, à Pointe Coupée, Donaldsonville, Nouvelle Rivière, Bayou Goula, à la Point d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Baton Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée et Bayou Sarah, et partira de Bayou-Sarah les lundis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N. B. Tout le frêt débarqué devant les habitants ne sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par ceux qui l'embarquera, et le consignataire n'en répond pas